

TERMINOLOGIE [domaine]

À partir du latin *terminus*, « terme ». On emploie couramment *terminologie* d'une part au sens de *nomenclature* pour désigner l'ensemble des termes employés dans le cadre de l'exercice d'une science, d'une technique, d'un art, d'autre part, au sens de *terminographie* pour désigner l'étude systématique des dénominations employées dans les technocetes, étude distincte de la lexicographie.

La terminologie a fait l'objet dans les années 1930 d'une approche théorique qui a contribué à lui conférer une certaine visibilité scientifique. Dans cette perspective, le mot peut être défini comme servant à dénommer une discipline prétendant à l'autonomie, de caractère interdisciplinaire, existant dans le prolongement d'une pratique, et dont la vocation, comme le rappelle Maria Teresa Cabré (1992), est de résoudre des problèmes de communication de nature linguistique, liés à la relation terme/notion.

☞ Cabré M. T., 1992, *La Terminologie. Théorie, méthode et applications*, trad. M. C. Cormier & J. Humbley, Armand Colin. ☞ Béjoint H. & Thoiron P. (dir.), 2000, *Le Sens en terminologie*, Presses Universitaires de Lyon. ☞ Lemaréchal A., 1999, « La terminologie linguistique », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, nouvelle série, tome VI, Peeters. ☞ Lerat P., 1995, *Les Langues spécialisées*, PUF.